



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2020-135**

\*\*\*

**Objet :**

**Demande de subvention : extension de la médiathèque  
auprès de la CCVH.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Étaient présents :** MM. Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR arrivée à 18h35 – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Marie-Noëlle FIAULT départ à 19h45 – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Christine DEBEAUCÉ – Dominique RAYNARD – Thierry PAULEAT – Annie FARRET arrivée à 18h40 – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX arrivée à 19h – Sophie HASSAINE – Clément SABOURAUD – Typhaine COMBY arrivée à 19h10 – HORVILLE Steve

**Pouvoirs :** MM. Martine LABEUR à Christine DEBEAUCÉ - Serge FALZON à Philippe LASSALVY - David AUSILIA à Michel BLANES – Nicolas DEPOIX à Marie-Hélène SANCHEZ – Typhaine COMBY à François COLOMBIER

Convocation du 4 décembre 2020

MM. Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée le projet de construction d'une extension de la médiathèque et restructuration partielle de l'existant :

- Le projet d'extension de la médiathèque municipale pour un montant global HT de 371 900 €
- Le plan de financement prévisionnel de l'opération
- La demande déposée le 15 juin 2020 auprès de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault pour une aide de 74 380 € dans le cadre du fonds de concours « lecture publique »
- L'attribution par le Conseil Communautaire du 28 septembre 2020 d'une aide de 74 380 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par **29 voix POUR (unanimité) :**

- **ACCEPTÉ** l'aide financière intercommunale de 74 380 € dans le cadre du fonds de concours « lecture publique »

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.



Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20201215-DEL2020-135-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2020  
Date de réception préfecture : 17/12/2020